

### CCT art. 34.1 Travail supplémentaire volontaire

Si le travailleur envisage d'effectuer du travail supplémentaire volontairement, il doit en convenir le moment et le volume préalablement avec l'employeur. Cette convention doit expressément être couchée par écrit. Ce travail supplémentaire volontaire ne doit pas être pris en compte dans le temps de travail annuel. Il est payé au taux du salaire ordinaire, sans majoration, et ceci même si le travail supplémentaire volontaire convenu est effectué le samedi. Le temps de travail supplémentaire convenu doit être stipulé séparément dans le décompte de salaire.

La limite de la durée maximale de travail autorisée par la Loi sur le travail (50 heures/semaine) ne doit pas être dépassée.

La réglementation du travail supplémentaire volontaire est soumise à autorisation. Une demande dûment justifiée, établie sur la formule spécialement conçue à cet effet, doit être présentée à la CPN.

### DEMANDE

#### Données concernant l'entreprise :

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ N° de tél. : \_\_\_\_\_  
NPA, lieu : \_\_\_\_\_ Courriels : \_\_\_\_\_  
Site Internet : \_\_\_\_\_

#### Collaborateur/trice :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Tél./Courriels : \_\_\_\_\_  
Adresse du domicile : \_\_\_\_\_

#### Conditions d'embauche :

Fonction : \_\_\_\_\_  Travailleur qualifié  Non qualifié  Autre  
Degré d'occupation %: \_\_\_\_\_ Expérience prof. dans la branche : \_\_\_\_\_  
Engagé-e depuis : \_\_\_\_\_ Salaire brut actuel : CHF \_\_\_\_\_

Justification détaillée du collaborateur / de la collaboratrice pour le travail supplémentaire volontaire :

---

---

---

---

---

- Durée du travail supplémentaire : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_
- Quantité de travail supplémentaire : \_\_\_\_\_ (heures par jour/semaine/mois)
- Le travail supplémentaire est indemnisé dans un délai de 12 mois après autorisation
  - en espèces, ou
  - par du temps libre de même durée

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Tampon de l'entreprise et signature  
de l'employeur

\_\_\_\_\_  
Signature du/de la collaborateur/trice

Par cette signature, vous confirmez que toutes les informations données sont conformes à la vérité.

- L'**original** doit être envoyé à :  
**CPN Branche suisse de l'enveloppe des édifices, case postale 3321, 8021 Zurich**
- L'employeur et le/la collaborateur/trice reçoivent chacun **1 copie**

**La décision de la CPN sera communiquée à l'employeur ainsi qu'au/à la collaborateur/trice.**

---

**A remplir par la CPN**

Demande reçue le \_\_\_\_\_

**Demande acceptée le** \_\_\_\_\_

Tampon et signatures  
CPN Enveloppe des édifices

**Demande rejetée le** \_\_\_\_\_

Justification :

---

---

---

---

---

Tampon et signatures  
CPN Enveloppe des édifices